

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 3 avril 2023**  
**portant affectation à la mission**  
**« Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public »**  
**du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2307543A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1er ;

Vu le décret n° 2021-1550 portant statut particulier des administrateurs de l'Etat, notamment son article 13-II ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 modifié portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2015 portant, notamment, nomination de Madame Karine SIBONI dans le corps à la 1<sup>ère</sup> classe du corps du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2023 portant affectation de Madame Karine SIBONI au Contrôle général économique et financier ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Karine SIBONI, contrôleure générale de 1<sup>ère</sup> classe, est affectée à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public », du Contrôle général économique et financier, à compter du 3 avril 2023.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 3 avril 2023

Pour le ministre et par délégation :

Le chef du Contrôle général économique et financier par intérim,  
M. GAZAVE